
LES RETRAITES FERMEES

LE comité permanent d'organisation des retraites fermées, dont on annonçait la prochaine fondation, est définitivement constitué. L'honorable juge Loranger en est le président d'honneur. Et voici la liste des officiers actifs : président. M. J.-A. Prendergast, gérant général de la barque d'Hochelega ; vice-présidents, MM. P.-B. Mignault, avocat, et J.-A. Vaillancourt, négociant en gros ; secrétaire, M. Arthur Saint-Pierre, journaliste ; trésorier, M. L.-E. Fortier, médecin ; membres du conseil : MM. Omer Héoux, journaliste ; V.-E. Beaupré professeur à l'École Polytechnique ; J.-B. Sansfaçon, cigariier ; G. Baril, médecin, chef interne de l'Hôtel-Dieu ; Rosario Genest, avocat, et Guy Vanier, étudiant.

Ce comité aura charge de l'organisation et de l'administration générales de l'OEuvre ; par exemple, c'est lui qui s'occupera de la construction de la Maison de retraites, et qui devra louer un local convenable, en attendant que cette maison soit construite. C'est encore à ce comité qu'il appartient, ce qu'il a déjà fait d'ailleurs, de nommer des sous-comités de recrutement pour chaque profession.

Ceux de nos lecteurs qui sont tant soit peu au courant des choses canadiennes, conviendront, en voyant les noms des membres du comité général, que l'OEuvre des Retraites Fermées ne pouvait pas être confiée à de meilleures mains.

AUX PRIÈRES

Sœur Marie-Maximilien, née Joséphine Martel, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelega.